

[View this email in your browser](#)

Le Zapping des Smalls

- **Biosynex** est la pépite de la semaine de Euroland Corporate, spécialiste des small et mid caps
- Semaine courte en bourse avec néanmoins quelques **opérations** dont une **acquisition dans les jeux vidéo pour Nacon**
- Plusieurs publications de résultats annuels avec notamment **Akwel et HiPay Group**
- **Vous avez raté le Top/Flop de la semaine dernière ?** Cécile Aboulian, responsable de l'Analyse Financière chez Euroland Corporate fait le point en vidéo

La pépite de la semaine



- Biosynex est le leader des tests de diagnostics rapides en France et fait l'actualité depuis le début de la crise de la Covid-19 avec la mise à disposition de tests Covid auprès des laboratoires, des hôpitaux et des pharmacies.
- A ce titre, la société est passée d'un cours sous les 5 € à plus de 20 € mais a encore de l'upside compte tenu de sa capacité à capitaliser sur l'année 2020.
- Le CA 2020 a effectivement reflété la très bonne dynamique de la Topline avec une hausse de 338% à 154 M€ significativement soutenu par la commercialisation de ses tests Covid qui ont représenté 70% du CA. Ses tests étant déployés dans les pharmacies et distribués à l'international.
- Dans ce contexte d'hypercroissance, les charges ont bien sûr augmenté mais le résultat opérationnel est ressorti à 45 M€ (contre 1 M€ en 2019). La société s'est ainsi dotée de moyens suffisants pour poursuivre sa politique de croissance externe. A ce titre, Biosynex a annoncé la semaine dernière être entré en négociations exclusives avec la start up Avalun qui a développé un automate de diagnostic *in vitro* portable et connecté.
- Sur l'année 2021, il n'y aura pas d'effondrement de chiffre d'affaires malgré le vaccin car Biosynex s'est positionné sur les auto-tests pour le grand public et devrait bénéficier d'une forte montée en puissance de ses tests sérologiques en lien avec la campagne de vaccination. Le management est d'ores et déjà orienté vers l'après-covid avec ses nouveaux réseaux de distribution en labos de villes, hôpitaux et pharmacies et a l'ambition de devenir le leader européen sur le marché de la biologie délocalisée. Pour cela elle dispose d'une gamme large de produits allant des tests de diagnostic pour le grand public ou pour les professionnels de santé
- Biosynex va par ailleurs continuer de capitaliser sur sa maîtrise de toute la chaîne de valeur allant de la R&D à la distribution en passant par la production.
- Par ailleurs, le bilan de Biosynex est solide avec des capitaux propres de 66 M€ et une trésorerie nette de plus de 30 M€ à date
- Avec un CA qui devrait se maintenir aux alentours des 150 M€ en 2021 et un RN au-dessus de 30 M€, nous sommes confiants dans la trajectoire du groupe à court terme et sa capacité à intégrer de nouvelles acquisitions structurantes.

Les opérations de la semaine

Beneteau – Le fabricant français de bateaux informe cette semaine avoir conclu un accord avec le chantier italien Solaris pour la vente de la marque CNB yacht builders. Cette opération intervient dans le cadre du plan stratégique Let's Go Beyond ! qui a pour objectif de recentrer l'offre Bateau de Beneteau autour de 8 marques stratégiques pour améliorer la dynamique commerciale et opérationnelle. Une période de transition s'étalera jusqu'en 2022 pour accompagner les futures livraisons et permettre une intégration progressive de la production sur le site de Solaris.

Tunnel Prado Carénage (SMTPC) – Les actionnaires principaux de la SMTPC, Vinci Concessions et Eiffage, qui détiennent respectivement 33,3% et 32,9%, sont entrés en négociation en vue d'une OPA simplifiée pour un prix de 23 € par actions. L'accord prévoit notamment l'acquisition par les investisseurs du solde du capital, suivi le cas échéant d'un retrait obligatoire si les conditions de mise en œuvre sont réunies. Le projet d'offre publique au prix de 23 € par action (dividende attaché de 1,9 €) représente une prime de 30,3% par rapport au dernier cours coté, ce qui valorise la société à 134 M€.

Nacon – La filiale de BigBen interactive, spécialisée des jeux vidéo et les accessoires de gaming, annonce la finalisation de la signature d'un protocole d'acquisition du studio lyonnais Passtech Games, expert de la création de jeux d'action. La direction confirme à travers cette acquisition sa position éditorial sur les niches porteuses des jeux à destination des gamers les plus engagés. Nacon souhaite conserver l'équipe de Passtech et lui conférer une grande autonomie essentielle sur l'aspect créatif, tout en apportant son expertise commerciale et marketing. Ainsi, le pôle « Jeux Vidéos » de Nacon comptera 11 sites de développement, comportant près de 500 développeurs.

Les publications de la semaine

Akwel – Résultats annuels (+33,6% YTD) – L'équipementier automobile publie des résultats 2020 de très bonne facture. Son résultat opérationnel courant ressort à 113,7 M€ en hausse de 23,4%, tandis que son RNpdg s'élève à 85,5 M€ soit 36,4% de plus sur un an. Une belle performance pour Akwel en sachant que son chiffre d'affaires a reculé de près de 15% à hauteur de 937,2 M€. L'année 2021 sera certainement différente. Le groupe assure une progression de son activité mais n'anticipe pas des niveaux de rentabilité équivalents à ceux de l'exercice précédent. A noter que le versement d'un dividende de 0,45 € par action, plus du double de celui versé l'année précédente, sera proposé à la prochaine assemblée. **Le jour de l'annonce, le cours chute de -2,24%.**

HiPay Group – Résultats annuels (+3,5% YTD) – Le spécialiste de solutions de paiement en ligne annonce une nette amélioration de ses résultats 2020. La fintech a réduit d'environ deux-tiers le montant de ses pertes, passant d'une perte nette de 5,7 M€ en 2019 à un manque à gagner de 1,8 M€ sur l'exercice écoulé. A souligner, le groupe a enregistré un EBITDA de 3,4 M€ contre 0,1 M€ un an plus tôt, soit un taux de marge de 7,4%. La direction ne communique pas de guidances chiffrées mais indique que la crise sanitaire a engendré des économies de coûts opérationnels qui ne seront pas renouvelées en 2021. **Le cours perd -2,82% le jour J.**

La vidéo de la semaine



Cécile Aboulian, responsable de l'Analyse Financière chez Euroland Corporate, vous présente le Top/Flop valeurs et sectoriels de la semaine, fait un point sur les niveaux de valorisation des small caps et sur les opportunités à saisir en bourse.

L'agenda de la semaine

- 12/04/2021**
Bourse Direct – CA T1
Delta Plus Group – Résultats annuels
Ekinops – CA T1
- 14/04/2021**
Pierre & Vacances – CA T2
- 15/04/2021**
Catana Group – CA T2
Iteosoft – Résultats annuels
Kaufman et Broad – Résultats T1

[Inscrivez un ami à la newsletter](#)

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et Tanguy Barbier

Euroland Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, restructuration de capital (LBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par Euroland Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'Euroland Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'Euroland Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou modifiées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

Euroland Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'Euroland Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

Euroland Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. Euroland Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'Euroland Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès des personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (f) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

